

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

**Collège LES ECRINS
2 route de Caléryère
05200 EMBRUN**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2024/2025

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 24/11/2024

Date de réunion : 27/11/24

Présidence : Olivier LEAU

Quorum :

Nombre des présents : 15

Nombre d'absents excusés : 0

Signatures :

<p>Le Président</p>  <p>Olivier LEAU</p>	<p>Le Secrétaire de séance</p>  <p>Mélanie POKORSKI</p>
---	--

PRÉSENCE AU CONSEIL

Qualité	Titulaires					Suppléants			
	Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	LEAU Olivier	x						
	Adjoint	GILLES Patrice	x						
	Secrétaire Général	AUBAGUE David	x						
	CPE	ASSANT Laure	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHAUVET Carole ROSSI Agnès							
	Groupement de commune								
	Commune siège	MARROU Jehanne SILVE Wiebke							
Personnalité qualifiée									
Personnels	Personnels	BOMMIER Adrien				ANCEL Bruno			

de l'établissement	d'enseignement	CORROTTE Tony			GENEAU Raphaël	x		
		ESTRANGIN Claire			GOINEAU Agnès			
		FRANCE LALFERT Mélia			LEVI VALENSI Jérémie	x		
		OGIER Lucie						
		TURBLIN Christelle	x					
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	POUENAT Alexandra	x					
		ROLLE Vivien	x					
		CORDIER Pascale						
Total : 9								

Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	LAVOINE Jérôme			BLANC Cécilia			
		MARTAZIER Irène			DUCREUX Stéphanie			
		POKORSKI Mélanie	x		EYME Isabelle			
		RICHIARDI Frédéric	x		GANDILLOT Coralie	x		
		TAWA LAMA PEYRIN Aurélie			MIDALI Sandra			
		TORTEZ Céline	x		PAURD Emmanuelle			
	Elèves	FERET Emy	x		BRES Isaac			
		MAZOUZE Letitia	x		SANCHEZ Evan			
Total : 6								

Ordre du jour :

Constat de quorum et désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du PV du 14 novembre 2024

1) Sujets relatifs au domaine budgétaire :

Présentation du budget 2025

Présentation des tarifs de restauration 2025

Convention agence comptable

Projet de voyage Consortium Erasmus

2) Sujets relatifs au fonctionnement de l'établissement :

Répartitions des Indemnités de Missions Particulières (IMP)

Plan RCD et répartition des Pactes

Convention avec la SEMLORE

Proposition de modification du règlement intérieur (horaires des sonneries de l'après-midi)

Composition du CVC

Dates Journée Portes Ouvertes

3) Questions diverses

ORDRE DU JOUR

1. Constat du quorum

Ouverture de la séance à 14h00
Le quorum étant atteint, M. LEAU, Proviseur ouvre la séance
Présentation de l'ordre du jour par M. LEAU.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mélanie POKORSKI se propose pour assurer le secrétariat
Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour

3. Approbation du P.V. du Conseil d'administration du 14 novembre 2024

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour

RUBRIQUE n° 1 : Sujets relatifs au domaine budgétaire

1. Présentation du budget 2025

S'agissant d'une cité scolaire, le Proviseur précise que certaines lignes budgétaires seront reversées sur le budget du lycée.

David Aubague, secrétaire général, prend la parole pour présenter le budget de l'exercice 2025 (avec comparaison de celui de 2024).

Les lignes budgétaires sont majoritairement équivalentes entre 2024 et 2025, sauf pour les sections sportives qui devraient bénéficier de dotations supplémentaires. Il est précisé que le budget est exprimé en année civile.

Les dépenses communes ont été bien distinguées pour une meilleure compréhension. On constate une plus grande consommation de papier et de frais de copieur. Madame Turblin indique que les manuels scolaires en anglais notamment, sont obsolètes, il y a donc eu un plus grand nombre de photocopies faites. Malheureusement, le chef d'établissement déplore qu'il n'y ait pas eu ni pour 2024 ni pour 2025 de notification de crédits d'État pour l'achat de Manuels scolaires.

En ce qui concerne le domaine de l'enseignement, les budgets sont à peu près identiques à l'année 2024.

Le budget des installations sportives et de piscine sont en augmentation car cette année, les lignes ont été détaillées pour plus de clarté. Les budgets d'enseignement non utilisés peuvent être dépensés dans d'autres disciplines, les sommes non utilisées tomberont dans le fonds de roulement.

Le budget de fonctionnement (ALO) est repris conformément au montant de 2024.

Le budget Erasmus 2025 est basé sur la nouvelle convention signée.

Pour le budget NEFE, le reliquat est reporté sur l'exercice suivant.

Pour les projets culturels et les transports, des subventions sont allouées par le département, que le

Proviseur remercie.

Concernant les sections sportives, il y a l'hypothèse d'une diminution des subventions.

À compter de 2025, les dépenses en essence (frais de transports liés à l'utilisation du Ford Transit du collège) seront prises en charge sur le budget du lycée.

Concernant le fonds social, il y a une reprise de ce qui a été fait jusqu'à présent. Mais si des familles sont aidées en fin d'année 2024, cette somme diminuera pour 2024. Quelques dossiers sont actuellement en cours de traitement avec l'assistante sociale.

Les payes des AED en CDD doivent apparaître en comptabilité mais c'est une ligne qui sera compensée du côté des recettes, car le versement des salaires n'est pas à la charge du collège mais de l'état.

Le Fonds de vie collégienne correspond à des projets mis en place par le CVC et gérés par Madame Assant, CPE.

Les opérations spécifiques correspondent aux amortissements des biens achetés par l'établissement, d'un montant supérieur à 800€ hors taxes. Le montant des amortissements n'a pas pu être actualisé suite à un problème de mise à jour du logiciel Egimmo.

Concernant la restauration et l'hébergement, aucune somme n'était allouée à ce poste en 2024 car les encaissements étaient enregistrés directement par le lycée. Dorénavant ce sera au collège de les encaisser pour les élèves du collège et faire un reversement en totalité au lycée. Actuellement, les encaissements connaissent un problème avec l'agence comptable, il n'y a pas la possibilité de paiement par carte bancaire ce trimestre. Le souci devrait être résolu dans les prochains jours.

Pour les bourses nationales, le budget est équilibré en dépenses et recettes car il ne s'agit que d'une ligne comptable.

Globalement, le budget présente un déséquilibre 1800€ lié aux amortissements.

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour

Numéro d'acte généré : 22

2. Présentation des tarifs de restauration 2025

Une discussion est engagée autour des frais de restauration. Le chef d'établissement rappelle qu'il n'y aura pas d'aménagement d'un forfait 2 ou 3 jours. Les parents d'élèves demandent à ce que la mensualisation soit mise en place pour faciliter les paiements des familles. Actuellement, les familles qui sont en difficulté de paiement peuvent faire une demande d'échelonnement et/ou demander une aide du fonds social en sollicitant l'assistante sociale de la cité scolaire. Des remises d'ordre peuvent être accordées en cas de maladie supérieure à 5 jours sur présentation de certificat médical, de stages ou de tradition de culte. L'augmentation des tarifs 2025 nous est présentée à titre informatif.

Sans vote

3. Convention comptable

Le chef d'établissement présente la nouvelle convention de l'agence comptable.

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour

Numéro d'acte généré : 28

4. Projet de voyage Consortium Erasmus

4.1 Un projet de voyage en Italie est en préparation à l'école Cézanne du 19 au 25 mai 2025.

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour
Numéro d'acte généré : 27

4.2 Un autre projet de voyage est proposé par l'Ecole Pasteur d'Embrun du 19 au 23 mai 2025

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour
Numéro d'acte généré : 26

Pour ces 2 projets, les budgets nous seront présentés ultérieurement.

RUBRIQUE n° 2 : Sujets relatifs au fonctionnement de l'établissement

1. Répartition des Indemnités de Missions Particulières (IMP)

Il s'agit des indemnités complémentaires versées aux enseignants sur la base de leur volontariat à prendre en charge certaines tâches.

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour
Numéro d'acte généré : 30

2. Plan RCD et répartition des Pacte

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour
Numéro d'acte généré : 29

3. Convention avec la SEMLORE

La SEMLORE octroie des tarifs préférentiels pour les élèves et les encadrants des sections sportives, ainsi que pour tous les élèves de la cité scolaire. Mr Le Proviseur les remercie pour cette proposition très intéressante.

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour
Numéro d'acte généré : 25

4. Proposition de modification du Règlement Intérieur

Il est proposé de modifier le règlement intérieur pour porter la récréation de l'après-midi de 14h50 à 15h05 (au lieu de 16h00). Si ces nouveaux horaires conviennent, il sera proposé la même chose au lycée dans les prochains mois.

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour
Numéro d'acte généré : 31

5. Composition du CVC

Mme Assant, CPE, propose de modifier le règlement intérieur du CVC pour inclure des adultes. Céline Torte se propose pour les parents d'élèves. Les autres corps de métiers transmettront leur nom ultérieurement.

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour

Numéro d'acte généré : 24

Madame Turblin en profite Pour relancer un appel afin que des parents se joignent au FSE

6. Dates Journée Porte Ouverte

Le chef d'établissement propose d'avancer la journée portes ouvertes au samedi 8 mars de 09h00 à 13h00.

Résultat du vote : 0 contre – 0 abstention – 15 pour

Numéro d'acte généré : 23

QUESTIONS DIVERSES

Mme Collomb, professeur d'arts plastiques souhaite demander au Super U une aide pour les déplacements de sorties scolaires. Cette subvention pourra être donnée au foyer socio-éducatif avec un accord de principe et ensuite le CA devra voter son accord pour que le FSE fasse don de cette somme au collège.

Aucune objection n'a été énoncée.

La séance est levée à 15h15